

Pep infos Spécial AG 2015

94^{ème} Assemblée générale de la FGPEP à Chorges 18 -19 & 20 juin 2015

Introduction	2
Ouverture de l'Assemblée Générale	3
Résultat des votes AG	8
Résolution Communication	9
Motion Solidarité proposée par les PEP 83	12
Résolution sur les PEP 82	13
Résultat des élections au Conseil d'Administration	14
Composition du Conseil d'Administration	15
Composition du Bureau	16
Délégations de signature	17



Introduction

La FGPEP a tenu à Chorges les 18, 19 et 20 Juin sa 94^{ème} assemblée générale ordinaire.

Co-organisée avec les PEP ADS, l'AG s'est tenue dans d'excellentes conditions de travail.

En présence de représentants de 98 associations départementales et unions régionales, associations territoriales, partenaires et 24 membres individuels et administrateurs fédéraux qui ont pris les décisions décrites ci-après. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale est ouverte avec 242 mandats sur 260

Ils ont à une très large majorité, approuvé le rapport d'activité et le compte-rendu financier 2014, après avoir entendu les rapports de la commission de vérification des comptes et des commissaires aux comptes.

L'assemblée Générale a également adopté une Motion Solidarité, présentée par les PEP 83 et une résolution « Communication » ainsi que le retrait de sa qualité de membre aux PEP 82.

L'AG a renouvelé 1/3 des membres du Conseil d'Administration conformément aux statuts. Il a ensuite procédé à l'élection du Président Jean Pierre VILLAIN et du nouveau Bureau.

Vous trouverez dans ce PEP INFOS Spécial AG l'ensemble des présentations réalisées et les résultats de votes.

Ouverture de l'Assemblée Générale

Discours par le Président de la Fédération,

Mesdames et messieurs les Présidentes ou Présidents, représentantes ou représentants des Associations départementales, territoriales, Unions régionales, et associations partenaires PEP, tous également, chers amis,

C'est pour moi un moment d'importance et d'émotion que d'ouvrir cette Assemblée générale de notre fédération, ici à Chorges, au bord de ce magnifique lac de Serre-Ponçon. Vous êtes venus nombreux, venant de tous les coins de France, et c'est un bonheur que de vous retrouver pour ce temps fort de notre vie associative que constitue chaque année notre assemblée générale. Vous êtes venus nombreux malgré l'éloignement et les vicissitudes des transports. Vous êtes en effet près de 200, et toutes nos composantes associatives sont présentes ou représentées. C'est un signe fort de notre vitalité associative et fédérale. J'en suis heureux. Nul doute que nos débats en seront enrichis et renforcés. Parmi vous, plusieurs viennent pour la première fois à une Assemblée générale, et je leur souhaite naturellement plus particulièrement la bienvenue.

L'an dernier, nous étions à Deauville ; nous voici à Chorges. C'est un des charmes de notre vie fédérale que de nous permettre de passer ainsi simultanément de l'Ouest à l'Est, du Nord au Sud, de la Manche aux retenues domestiquées de la Durance.

Je parlais d'émotion. Pourquoi ? Essentiellement pour deux raisons :

La première raison, c'est que c'est la première fois de toute notre histoire que notre assemblée générale a choisi de venir s'installer dans ce département des Hautes Alpes que Jean Giono chanta avec tant de poésie et de flamme. Le hussard sur le toit n'est pas si différent après tout d'un militant des PEP. Il en a la foi, il en a les valeurs et la fougue, et pour nous qui avons été si longtemps proches, et qui le sommes toujours des hussards noirs de la République, il n'était que temps somme toute que nous venions les rejoindre et les célébrer, ces hussards, en leur patrie de cœur.

Mais il y a aussi une seconde raison. Cette année 2015 est l'année de notre centenaire. Cinq associations PEP en France démarrèrent en effet leur activité dès 1915. J'ai plaisir à les citer devant vous : il s'agit de l'Ain, de la Corrèze, de l'Eure et Loire, de la Seine et donc aussi des Hautes Alpes. Je tiens donc à leur rendre un hommage particulier. Elles ont été les premières et les pionnières. A leur égard, on peut presque parler de prouesse. C'est en effet seulement en juillet 1915 que fut publiée une circulaire signée de plusieurs grands intellectuels républicains de l'époque, invitant les Inspecteurs d'académie à créer au sein des départements, en appui de la grande œuvre émancipatrice et républicaine de l'école publique, l'œuvre de solidarité laïque, que devait devenir l'œuvre des Pupilles de l'école publique, origine et premier terreau de notre action sociale pour une société plus juste et plus solidaire.

Notre ami Mathias Gardet, notre grand historien des PEP, qui est avec nous ici à Chorges, et que je salue, et qui vient de publier le tome 2 de notre Histoire des PEP, pourra d'ailleurs nous aider à en prendre la mesure. Je l'en remercie d'avance. Ce n'était donc en tout cas que justice et gratitude élémentaire que de choisir une de ces premières AD pionnières, pour amorcer au mieux notre second centenaire, en venant y commémorer le premier. Bien évidemment, en les mentionnant plus particulièrement, ce sont avec elles toutes les autres AD, sans exclusive, de notre réseau que j'associe à ma reconnaissance. Chacun et chacune de nous, mais aussi tous ensemble, nous sommes les héritiers de ces cent ans d'engagement laïque et solidaire, qui ont fait des PEP ce qu'elles sont aujourd'hui.

Nous ne sommes pas, loin s'en faut, mes chers camarades une association qui cultive la nostalgie par ce que nous consacrons l'essentiel de nos forces aux indispensables combats à conduire. Cependant, qu'au moins une ou deux fois en cette année de centenaire, nous formulions notre reconnaissance à ceux qui nous ont fait ce que nous sommes, comment pourrions-nous nous y soustraire ? Et comment, de même, pourrions-nous ne pas nous formuler à nous-mêmes le vœu de savoir rester toujours fidèles à ceux qui nous ont permis d'être ce que nous sommes aujourd'hui.

Nos amis des Hautes-Alpes ont tout fait pour que notre séjour conjugue les meilleures conditions de travail possibles, les meilleures conditions de vie aussi, dans un cadre à la fois grandiose et magnifique. Je voudrais les en remercier profondément. Merci au Président Christian Brun, cher Christian, qui a tout fait, avec l'enthousiasme engagé, scrupuleux mais toujours joyeux qui le caractérise, pour nous amener ici, sans trop de mal toutefois, dès lors que nous avons vu le site pour la première fois. Merci à son Conseil d'administration, à tous les militants de l'AD, à son directeur général, Olivier Grégoire. Merci aussi au Président de l'UR PACA, cher Maurice Lethurgez, et à tous ses collègues pour leur soutien. Une mention particulière pour Vincent Vendeville, qui aussi bien au titre de l'AD qu'au titre de l'UR, et en liaison étroite et confiante avec nos collègues du siège, lesquels comme toujours n'ont compté ni leur temps ni leur peine, a coordonné les innombrables démarches nécessaires à une assemblée générale forte, et réussie.

Dans un instant, je céderai la parole à notre secrétaire général, Jean-Paul Comte, à qui incombera la charge de vous présenter notre rapport d'activités. Je l'en remercie d'avance. Vous le constaterez. C'est un rapport riche et dense. Il représente à lui seul un lourd et fort investissement. Je ne saurais d'ailleurs manquer de dire ici ma gratitude à notre directrice générale, Agnès Bathiany qui en a assuré l'essentiel de la rédaction. Solide, clair, structuré, complet, bien écrit, ce rapport est à l'image de l'engagement permanent, qui est le sien, et du dévouement qu'elle manifeste tout au long de l'année au service de notre réseau, compliments auxquels j'associe l'ensemble de son équipe du siège dont je me félicite tous les jours de la haute compétence et de la non moins grande disponibilité. Qu'Agnès Bathiany se soit au demeurant vue récemment élevée dans l'ordre prestigieux de la légion d'honneur nous est apparu une belle et juste récompense, qui a retenti sur toute notre fédération et dont il va de soi que nous l'avons chaleureusement félicitée.

Pour ne pas faire redondance avec le contenu des propos que notre secrétaire général va tenir tout à l'heure, je souhaiterais à présent dans ces propos liminaires, que je ne voudrais au demeurant pas trop longs, me concentrer sur deux choses: d'une part, sur quelques constats synthétiques, de l'état actuel de notre fédération. Ensuite, évoquer avec vous, dans la foulée, quelques orientations qui à mon sens devront mobiliser nos efforts dans les mois à venir.

Commençons donc par quelques indicateurs généraux qui traduisent l'évolution de notre Fédération au cours de l'année écoulée. Ils sont incontestablement positifs. C'est à chacun de vous, de nous, que nous les devons ; j'ai donc d'autant plus de plaisir à vous les donner.

1) En premier lieu, le nombre global des associations constitutives de notre Fédération continue de croître. On aurait pu le croire stabiliser après cent ans. Eh bien non. il continue à augmenter. Nous en sommes à présent à 120 associations fédérées, pour 116 l'an dernier, soit 4 de plus. L'une d'entre elles nous est particulièrement chère, parce qu'il s'agit d'une création, à partir de rien, pour le coup, dans un département ô combien difficile et défavorisé, à savoir Mayotte. Nous sommes donc très heureux d'accueillir Mayotte au sein de notre réseau, et plus particulièrement Monsieur Dayanou, son premier directeur, qui est avec nous aujourd'hui. Je suis sûr que chacun de vous aura à cœur de l'aider au mieux dans son importante mission. Trois autres associations nous ont également rejoints, au titre des associations partenaires, cette fois. Il s'agit de l'association AAALCI, implantée dans l'Ariège, de l'association EPEAJ implantée en Haute Garonne, et de l'association Halte Pouce dont l'action se déploie plus particulièrement dans le département de l'Hérault. Leurs représentants sont avec nous aujourd'hui. Je les salue chaleureusement. Ce soir, au surplus, au moment de l'apéritif, de même que pour Monsieur Dayanou d'ailleurs, nous aurons à cœur de leur donner à chacun quelques minutes pour qu'ils se présentent davantage à nous.

2) Deuxième indicateur global, notre produit d'exploitation global : il a augmenté de 6% en un an. Il est passé de 712 millions d'euros à 780 millions d'euros. Combien d'entreprises de l'économie libérale peuvent se prévaloir d'un tel bilan ?

3) Il en est de même du nombre global d'emplois salariés qui est passé de 21873 à 22134, soit une augmentation de 261 emplois, preuve supplémentaire, s'il en fallait une, que l'économie sociale et solidaire est créatrice d'emplois.

4) Enfin, j'ai plaisir à vous indiquer que nous avons désormais passé la barre des 1000 établissements, avec exactement à ce jour 1027 établissements, tous domaines confondus sur le territoire national.

Ces différents résultats, vous le voyez, sont très largement positifs. Et l'on ne peut que s'en réjouir. A quoi les devons-nous ? La question est peut-être plus importante encore que les chiffres qui nous amènent à nous la poser.

Il me semble que la réponse tient à trois facteurs principaux qui touchent tous les trois à la façon dont nous conduisons ensemble notre action. Il n'est donc pas inutile de dire un mot de chacun d'eux.

Le premier de ces trois facteurs tient selon moi au fait que nous avons mis, et que nous mettons maintenant en permanence en œuvre, un principe de co construction dans l'élaboration de nos délibérations, de nos projets et de nos processus de mise en œuvre. Notre première force est là. Elle consiste dans le fait que nous ne nous construisons pas comme une pyramide mais comme un réseau. Il faut que nous y travaillions toujours davantage car là réside notre principal facteur de développement collectif. Pour qu'un réseau soit fort et efficace, il faut que la confiance y règne, il faut que la parole y circule ; il faut que l'information y soit partagée ; il faut que les initiatives prises ici puissent être transférées là. C'est ce à quoi nous nous employons. Et à cet égard, je voudrais vous donner deux chiffres significatifs. Celui tout d'abord du nombre d'emplois à notre siège fédéral, 22 emplois seulement, soit un des plus faibles, si ce n'est le plus faible, de toutes les grandes fédérations d'éducation populaire. Et puis, en regard, le nombre souvent méconnu de tous ces militants, élus ou salariés, qui viennent régulièrement au siège travailler dans les très nombreux groupes de pilotage, de mutualisation ou de réflexion stratégique. Beaucoup en seraient surpris ; la réalité est qu'il s'élève à plus de 600. Preuve, s'il en est, que la co construction aux PEP n'est pas qu'un mot et que notre siège fédéral se veut fondamentalement et avant tout au service du réseau.

La seconde raison des excellents indicateurs que je vous ai donnés, tient selon moi, à la professionnalisation résolue que nous avons engagée de nos modes de fonctionnement interne. Sous l'égide constante bien évidemment de nos valeurs, Laïcité, solidarité, émancipation, nous avons engagé depuis trois ans de considérables efforts et il n'est donc pas étonnant que nous engrangions de considérables bénéfices. Tout le monde s'y est mis, car tout le monde a compris qu'il s'agissait là d'un enjeu non seulement collectif mais indispensable au développement de chacun. C'est pourquoi cette orientation a figuré d'ailleurs en si bonne place dans notre actuel projet fédéral. Il nous fallait absolument de nouveaux outils d'analyse et de synthèse de nos actions, de nos dispositifs, de nos processus de gouvernance aussi. Nous sommes en train d'y parvenir. C'est ce que nous avons d'ores et déjà maintenant bien en mains, avec la Consolidation des comptes, qui fut notre premier outil de synthèse à cet égard, et qui nous dote de formidables et nouveaux leviers de pilotage. Une fois encore, d'ailleurs, je ne saurais trop dire ici combien sur ce chantier majeur l'engagement de notre trésorier général André Laffargue et celui de Farida Hammoudi auront été décisifs. Mais c'est ce que nous sommes aussi à présent en train de développer avec la BDES, Base de données économiques et sociales, outil majeur destiné à nous faire mieux connaître nos personnels, et à en suivre mieux les besoins et les attentes, notamment en matière de formation, d'où l'importance corrélative du service FACE-PEP, Formation-Audits-Conseils-Etudes, qui est en remarquable développement et qui devrait considérablement dynamiser notre réseau. De même, c'est ce que nous sommes également en train de construire avec le Système d'informations destiné non seulement à répondre avec précision aux demandes de plus en plus exigeantes de nos

partenaires institutionnels mais surtout à nous aider nous-mêmes dans le pilotage et le montage de nos projets propres.

Troisième facteur, enfin, de notre développement, et qui n'est pas le moindre. Il est en phase avec nos valeurs éthiques, sociales, solidaires et avec nos ambitions de contribuer à une société plus inclusive. Ce facteur, c'est l'attention que vous manifestez au quotidien, c'est la veille, c'est la vigilance, exercées au lieu même des territoires dans lesquels nous œuvrons, sur les nouveaux besoins de solidarité auxquels il importe d'être aujourd'hui attentifs. Vigilance, donc et réactivité. Au fond, c'est sans doute cela que font apparaître avant tout nos résultats. Plus nous serons réactifs et plus nous nous développerons sans doute, ce qui est bien, mais plus essentiellement surtout, plus nous serons authentiquement en phase avec les raisons de notre engagement aux PEP.

C'est assurément le cas aujourd'hui. Les chiffres le disent et le rapport de Jean-Paul vous le confirmera largement. Forts de ces résultats, j'ai le sentiment que nous devrions d'ailleurs pouvoir aller bien plus loin encore. De nouveaux besoins de solidarité apparaissent en effet tous les jours dans notre société. Qui pourrait avoir l'usurpation de le démentir ? C'est donc à des associations comme la nôtre d'être en première ligne pour y répondre, seuls ou avec d'autres, car en l'occurrence nous n'avons jamais cherché de monopole pour nous-mêmes, pas plus d'ailleurs, il est vrai, qu'il nous apparaîtrait recevable d'accepter des monopoles pour d'autres.

Ainsi, j'aimerais vous inviter à vous engager plus résolument dans le recrutement de services civiques. Il serait paradoxal en effet qu'alors que le gouvernement s'apprête à multiplier par quatre le nombre de leurs recrutements, nous restions comme un peu en retrait. De même, je pense que nous devrions pouvoir faire beaucoup mieux dans la mise en place de structures consacrées à la petite enfance ; en ce domaine, la CNAF et les CAF disposent de nouveaux et importants moyens. Comment serait-il compréhensible que nous ne répondions pas à ces possibilités au regard des liens profonds, forts et de toujours, que nous avons avec le domaine de l'enfance, et des compétences que nous avons pour nous y investir. Troisième et dernier exemple : Comme vous le savez, à la suite du chantier projet, « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir, auquel la FGPEP a activement participé », je souhaite que nous soyons nombreux à présent à nous impliquer dans l'opération qui suit ce chantier projet, à savoir l'opération « En associant tous les enfants, 1001 territoires se mobilisent pour la réussite de tous les enfants. » Je vous invite donc très fortement à vous investir tous aussi dans ce dossier. Comment pourrions-nous ne pas le faire, au regard du lien privilégié et même constituant qui nous lie aux ambitions d'émancipation et de justice sociale de l'Ecole républicaine. Julien Coué et Margaux Calmel seront à vos côtés pour vous y aider. Je vous invite donc à profiter de ces jours pour en parler avec eux.

Je le redis donc. Il nous faut poursuivre notre travail de veille et de réactivité, d'innovation aussi. C'est au demeurant pour cela que la fédération accorde autant d'importance aux projets innovants que vous lui faites parvenir parce qu'elle y voit les signes les plus flagrants de notre volonté de faire mouvement pour les transformations sociales que nous voulons. Le nombre de ces projets innovants n'a cessé de croître depuis trois ans, c'est pour moi un des plus importants indices de notre vitalité et de notre utilité.

Mais combien reste-t-il encore à faire ! Car, hélas ! Notre société produit chaque jour de nouveaux pauvres, comme l'a montré l'excellent rapport de l'Inspecteur général Jean-Paul Delahaye sur la grande pauvreté et l'école. Chaque jour, notre société continue à produire de nouveaux exclus, de nouveaux isolés, de nouveaux embrigadés aussi, ce qui n'est pas moins préoccupant. C'est pourquoi notre réactivité, votre réactivité, votre puissance d'initiatives sont essentielles : elles doivent à part entière faire partie de notre activité. Elles doivent en constituer une thématique centrale.

Au demeurant, nous avons un atout majeur pour y parvenir, que n'ont pas nombre d'autres associations et qu'il nous faut donc travailler toujours davantage. Cet atout, vous le connaissez, c'est que nous sommes une des rares associations d'éducation populaire qui ne soit pas mono-sectorielle.

Une des spécificités des PEP est là : elle tient à la pluralité de nos champs d'investissement, où le DEL et le SMS, par exemple, s'étaient l'un l'autre de leurs compétences spécifiques. Je fais donc le vœu que nous continuions à trouver dans cette spécificité un atout majeur pour continuer à répondre au mieux aux nouveaux besoins de justice et de solidarité auxquels notre société oppose encore bien souvent l'indifférence.

Avec ce vœu, notre rapport d'activités nous invite à passer du présent à l'avenir. Il me semble donc naturel d'en dire aussi quelques mots.

Un rapport d'activité ne prend tout son sens en effet que s'il aide à mieux cibler l'action à conduire à présent.

Pour ce faire, rappelons-nous ce que nous nous étions fixé comme objectifs dans notre quatrième projet fédéral, voté en 2012. Nous l'avions articulé autour de deux grands objectifs majeurs : Mieux faire réseau, d'une part, mais aussi maintenant faire, davantage que par le passé, mouvement, mouvement de transformation sociale, pour une société plus juste, plus solidaire, plus inclusive.

Assurément, nous avons progressé sur les deux plans. Toutefois, force est de constater que nous avons surtout progressé sur le premier plan. Il va donc nous falloir maintenant progresser aussi sur le second : faire mieux mouvement. Passer du réseau fort que nous sommes en train de devenir à un réseau fort en mouvement.

Pas par orgueil ni par je ne sais trop quelle vanité mal placée, ou mal pensée. Mais parce que notre société, tout simplement, en a visiblement besoin. Tous les jours, outre les maux et les injustices que nous avons évoqués il y a un instant, nous voyons bien la méfiance s'installer, juste ou injuste, à l'égard du politique, avec les risques graves qui pourraient en résulter. Elections après élections, le nombre des abstentionnistes s'accroît et celui de ceux qui dérivent vers l'oubli ou le reniement de toute éthique devient sans cesse plus préoccupant. Il est donc important, urgent, fondamental, que nous nous fassions mieux entendre pour pouvoir mieux agir, à notre place, contre ces dérives. Mieux se faire entendre, non pas donc pour nous-mêmes, mais pour nos valeurs.

Voilà donc, mes chers camarades, mes chers amis où nous en sommes aujourd'hui. Nous pouvons être fiers des résultats engrangés. Nous pouvons être fiers de ces cent ans passés, et de nos anciens qui les firent, comme nous pouvons être fiers de l'année écoulée.

Ce rapport d'activité, présente un bon bilan. Mais, justement, parce qu'il en est ainsi, cela ne doit pas nous confiner dans une modestie excessive qui pourrait rapidement à terme compromettre nos efforts.

C'est au contraire que nous sommes appelés. Il nous faut être entendus davantage pour pouvoir agir davantage encore. Pauvreté, violence, communautarisme, exclusions, déclin du politique, accroissement des inégalités, retour de la xénophobie. Tout cela nous contraint absolument à nous faire mieux entendre. Se faire entendre tout d'abord et tout simplement en cette année de centenaire par fidélité à tous ceux qui ont fait les PEP avant nous. Se faire entendre aussi par cohérence avec nous-mêmes, et avec nos engagements d'une vie. Se faire entendre enfin, parce qu'un excès de modestie ou de silence pourrait bien un jour être appelé autrement. C'est dire qu'il importe absolument aujourd'hui d'accorder une place accrue à la présentation et à la valorisation de ce qui sous-tend nos actions.

Cela passe à l'évidence par un plan de communication fort, concerté bien sûr, transparent bien sûr, utile à tous, bien sûr, et cela aussi bien et même surtout pour les échelons locaux que pour le plan national, mais également nécessaire pour tous. C'est un nouveau défi, c'est certain. Mais nous en avons relevé d'autres, des défis, et des plus durs au cours du siècle écoulé. Aussi, je ne doute pas que nous sachions le relever aussi, ensemble, ce nouveau défi.

Je vous remercie de votre attention.

Bonne assemblée générale à tous.

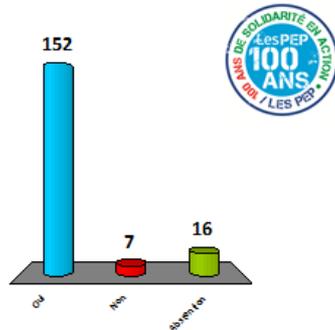
Jean-Pierre Villain



Résultat des votes AG

Rapport financier 2014

1. Oui
2. Non
3. Abstention

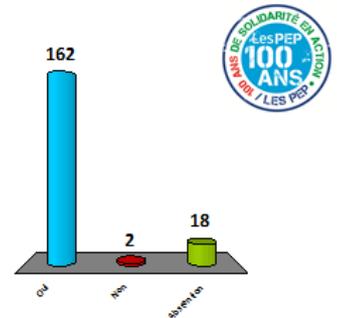


Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Affectation du résultat

1. Oui
2. Non
3. Abstention

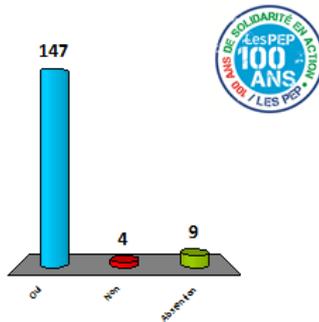


Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Rapport d'activités 2014

1. Oui
2. Non
3. Abstention

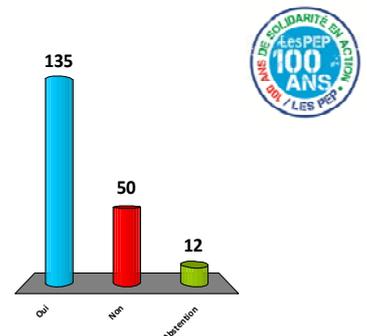


Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Budget prévisionnel 2015

1. Oui
2. Non
3. Abstention

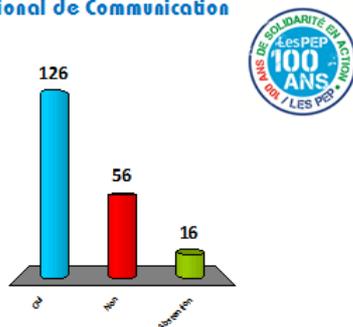


Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Résolution budgétaire 1 Appel à participation exceptionnelle Plan National de Communication

1. Oui
2. Non
3. Abstention

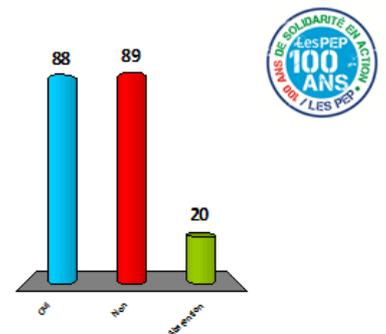


Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Résolution budgétaire 2 - Réforme de la contribution fédérale

1. Oui
2. Non
3. Abstention



Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Résolution Communication

Concernant la mise en place de l'axe communication du projet fédéral 2012-2017, à Deauville, en juin 2014, l'Assemblée générale avait identifié, au-delà des avancées établies, différents axes de progression à structurer au travers d'un plan de communication national et dans ses déclinaisons aux niveaux régional, territorial et départemental. L'Assemblée générale 2014 a affirmé la nécessité de s'inscrire dans une logique de communication garantissant la pérennité de nos organisations, le développement de nos adhésions et le **renforcement** du Mouvement PEP.

La mise en œuvre de cette décision d'AG s'est concrétisée au cours de l'année écoulée, en particuliers lors du Rassemblement des Présidents et Directeurs de Toulouse, par la mise en débat du plan national de communication. Les débats en cours démontrent combien il est important de partager le diagnostic et de mesurer collectivement l'importance d'une mise en œuvre rapide d'un plan de communication co-élaboré au sein du réseau.

Par essence, la communication est ouverture, elle décloisonne les regards, elle grandit les champs d'intervention de chacun, elle donne de la force aux actions et aux idées. Elle est la sève qui nourrit le réseau et l'inscrit, le caractérise lui-même dans un réseau d'acteurs plus vaste.

A l'échelle nationale, sans une stratégie de communication collective, chaque entité du réseau ne peut être identifiée de manière instituée.

Notre société est une société de l'image, les PEP doivent être incontournables.

1. Les enjeux méritent d'être rappelés, débattus et affirmés.

Chaque militant doit se les approprier dans ce qu'ils interrogent notre culture associative, dite de la discrétion, centrée depuis un siècle sur une dimension départementale confortée par le choix, inscrit dans notre projet associatif, d'un fonctionnement fédéral en réseau.

- ✓ Les évolutions de nos domaines d'intervention sont marquées par un phénomène de concentration des acteurs. Les évolutions de l'organisation administrative de l'Etat et de celles de ses partenaires sont également marquées par cette dynamique. La recherche d'un interlocuteur privilégié identifié et cohérent est un besoin clairement énoncé par nos partenaires. Les PEP, pour conserver leur culture fédérale, ont choisie de se structurer en réseau. Afin de bénéficier et défendre ce modèle fédératif, il est urgent de renforcer notre communication interne et de créer les conditions de reconnaissance de cette organisation en externe. Sans reconnaissance externe, le travail d'organisation interne aussi pertinent soit-il ne suffira pas pour défendre nos intérêts communs et particuliers.
- ✓ La raréfaction des financements publics tant à l'échelle nationale que locale implique dans un délai très court que nous recherchions des financements diversifiés. La construction de nouveaux partenariats exige que notre communication externe soit démultipliée. L'autonomie financière mais avant tout la pérennité de chacun des membres du réseau est à ce prix.

Face à ces enjeux majeurs pour poursuivre le travail de nos anciens, les PEP empruntent, assimilent, les techniques et les outils de notre siècle. Le temps est compté, les dynamiques de restructuration de nos champs de compétences se réalisent rapidement. L'horizon 2017 marquera sans doute tant en interne qu'en externe, une nouvelle étape déterminante. Les PEP doivent d'ici là avoir réussi la structuration de leur communication.

L'AG de GAP affirme que la communication est un enjeu existentiel pour le réseau PEP et son modèle fédératif. Elle doit témoigner de la crédibilité de notre action.
Elle doit renforcer la capacité à nous engager dans une dynamique de modernisation de notre organisation. Elle doit garantir à chacun qu'il puisse se reconnaître et être reconnu.
Elle affirme l'impérieuse nécessité pour chaque association membre d'établir, en cohérence avec le pilotage de la stratégie fédérale, un plan de communication décliné et adapté aux besoins.
Elle affirme l'impérieuse nécessité que le pilotage fédéral soit renforcé et caractérisé par la transparence et la coproduction.

Le Plan National de Communication est structuré autour du principe de partage et du critère de cohérence. Il est la mise en œuvre d'une communication, nationale/locale, conçue comme outil de cohérence pour nos actions et appui à nos développements.

2.

- ✓ Le Plan National de Communication **doit permettre la réalisation d'un état des lieux de l'existant** et de développer le partage d'expériences **en s'appuyant sur les compétences internes et des compétences professionnelles extérieures**. Il doit participer à la qualification de nos actions en s'appuyant sur des compétences internes, nourrir les réflexions de nos partenaires tout en bénéficiant de leurs expertises et de leurs relais de communication.
- ✓ Le Plan National de Communication doit favoriser les liens entre les différents acteurs de notre réseau : administrateurs, directeurs, cadres, salariés, usagers, familles...
- ✓ La communication doit être pilotée pour être outil de formation.
- ✓ Elle doit contribuer à l'évaluation de notre projet.
- ✓ Elle doit être conduite pour développer la participation de tous (militants, administrateurs, professionnels, bénéficiaires) à la vie associative.
- ✓ **Il doit amplifier la reconnaissance des PEP auprès des institutions, des partenaires, du grand public en s'appuyant sur les actions locales.**
- ✓ Le Plan National de Communication doit intégrer et développer les capacités de diffusion des messages PEP, pour chaque membre du réseau, de manière structurée et concertée, en direction de nos militants, sympathisants, nos partenaires, nos salariés, nos bénéficiaires et en direction des médias.

Les campagnes d'adhésion impulsées aux échelles nationales ou locales ne peuvent être conduites sans qu'une réflexion sur la vie associative ne soit réalisée.

L'AG de GAP, décide, en s'appuyant sur le principe **de co-responsabilité, de co-construction et de cohérence**, que le Plan National de Communication doit permettre **l'articulation et l'harmonisation** des pratiques de communication, leur professionnalisation et l'émergence d'une identité PEP partagée et reconnaissable par tous **en interne et dans l'opinion publique**.

3. Permettre aux PEP de s'affirmer comme Mouvement

Les PEP doivent en cette année de lancement du Centenaire des PEP afficher et promouvoir leur identité de Mouvement.

La mise en place d'outils de communication comme le Baromètre de la Société Inclusive et les Rencontres PEP, mais aussi, pour exemple, la fréquence de nos prises de positions par Communiqué de presse, **visent à contribuer** à la reconnaissance de notre capacité à intervenir, à partir de nos expertises, dans les débats publics.

Ces outils doivent s'inscrire dans le temps, sous des formes qui restent à actualiser. Ils contribuent de manière déterminante à installer le nom « les PEP » dans l'espace public.

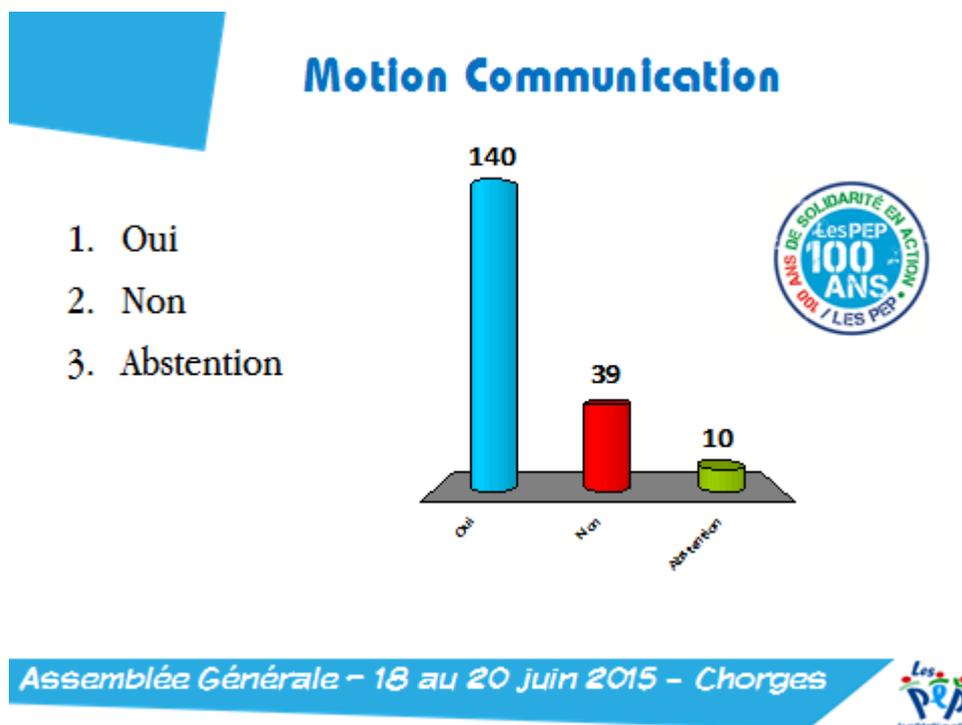
Les PEP doivent devenir incontournables dès que l'un de nos multiples champs de compétences est en question.

La construction de cette nouvelle légitimité doit donner un nouveau souffle à notre réseau et lui permettre d'être identifié comme un espace d'engagement contribuant à l'affermissement de la citoyenneté, de la démocratie.

L'AG de GAP rappelle que les PEP co-construisent dans le cadre du pilotage fédéral, un mouvement qui promeut une société émancipatrice et responsable. Elle décide d'établir l'identité du mouvement PEP autour de la promotion du concept de Société Inclusive et de revendiquer d'être acteur de la Transformation Sociale.

4- Organisation de la mise en œuvre du plan de communication

Mise en place dans les plus brefs délais d'un comité de pilotage communication composé de membres du réseau volontaires et de représentants de la FG PEP. Il sera en charge d'élaborer les modalités de mise en œuvre du Plan de Communication Pluriannuel et de l'évaluer.



Motion Solidarité proposée par les PEP 83

Nos associations permettent l'accès de tous à l'ensemble de leurs droits de citoyens dans le cadre du Projet associatif de la FGPEP 2012-2017 qui est : « Agir pour l'émancipation ».

Pour elles, agir pour une société laïque, démocratique et solidaire par fidélité aux valeurs républicaines de Fraternité, d'Égalité et de Liberté, est au cœur de leur projet.

La solidarité, c'est la nature et l'engagement des PEP. Elle repose sur l'affirmation de l'égalité et de l'universalité des droits. Elle est fondée sur la reconnaissance de l'égale dignité de tous. Elle suppose que chacun puisse donner, contribuer, participer et recevoir. Apprendre et transmettre la Solidarité pour tous et de tous quel qu'il soit demeure une de nos missions principales.

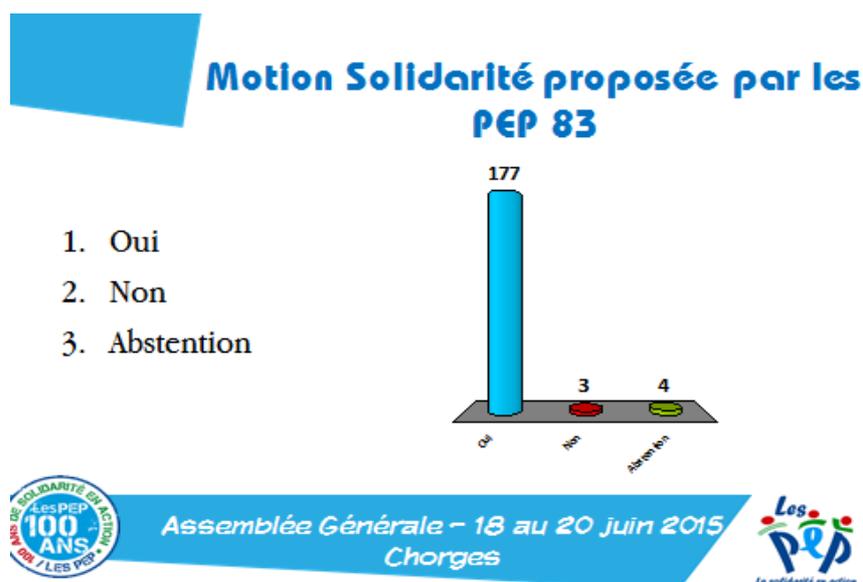
La recherche de l'égalité exige la prise en compte des situations particulières et l'évolution de la société.

Des enfants, des adolescents, des adultes voient leur situation se dégrader et leur dignité remise en cause. La Solidarité, avec la laïcité, sont des valeurs fondatrices de la République. Elles donnent force et sens à l'engagement de notre mouvement. Nous réaffirmons notre engagement dans la constance et la force de ces valeurs.

Au moment de la célébration de notre centenaire, afin de conforter l'œuvre historique d'aide solidaire et réaffirmer notre engagement militant, il apparaît capital de créer un groupe de réflexion fédéral sur nos pratiques de solidarité et d'affirmer ainsi sur l'ensemble du territoire national, une communauté de destin, de valeurs et de culture.

Le groupe ainsi formé aura deux objectifs principaux :

- Réfléchir sur le concept de solidarité au regard de notre projet de société inclusive,
- Réaliser un état des lieux pour aider les associations à faire évoluer leurs pratiques.



Résolution sur les PEP 82

Constatant :

Que la procédure de redressement judiciaire de l'association départementale des PEP du Tarn et Garonne, prise par décision du TGI de Montauban en date du 4 mars 2008, reste à ce jour sans aucune réponse malgré les nombreuses relances effectuées par le Trésorier Général de la Fédération auprès de l'Administrateur judiciaire et du Représentant des créanciers,

Que la Fédération n'a reçu depuis cette date, aucune information sur son activité et ses comptes ni aucune cotisation de la part de cette association et de ses représentants,

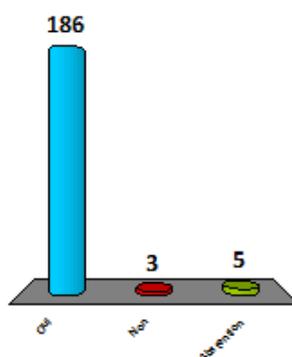
Le conseil d'administration de la Fédération Générale des PEP, dans sa réunion du 4 Décembre 2013 estime que l'association s'est elle-même placée hors agrément de la Fédération et mandate le Président pour appliquer les dispositions contenues dans les articles 4 et 12 de ses statuts. Un courrier a été envoyé le 2 juillet 2014 à l'attention de cette association, avec une réponse exigée sous huitaine.

Aucune réponse n'est parvenue à la Fédération. En conséquence l'Assemblée Générale retire la qualité de membre de la Fédération à cette association.



Motion Résolution sur les PEP 82

1. Oui
2. Non
3. Abstention



Assemblée Générale - 18 au 20 juin 2015 - Chorges



Résultat des élections au Conseil d'Administration

Collège des UR (2 postes à pourvoir)

NOM	OUI	NON	Abstention	Elu(e)
Isabelle Sola	104	66	20	oui
Dominique Leboiteux	97	75	20	oui

Assemblée Générale – CHORGES – 18 au 20 Juin 2015

Collège des AD et AT (6 postes à pourvoir)

NOM	OUI	NON	Abstention	Elu(e)
Albert Cezar	161	23	8	Oui
Dominique Quinchon	159	20	9	Oui
Fernand Vanobberghen	149	30	14	Oui
Gilles Lechevallier	132	41	14	Oui
Daniel Coquard	95	62	27	Oui
Nicole Dufrenoy	89	80	17	Oui

Assemblée Générale – CHORGES – 18 au 20 Juin 2015

❖ Au 2nd Tour Nicole Dufrenoy a recueilli 96 voix

Collège des membres individuels (2 postes à pourvoir)

NOM	OUI	NON	Abstention	Elu(e)
Martine Salomé	150	36	5	oui
Marie Christine Philbert	138	38	14	oui

Assemblée Générale – CHORGES – 18 au 20 Juin 2015

Collège des associations partenaires (2 poste à pourvoir)

NOM	OUI	NON	Abstention	Elu(e)
Michel Gola	176	3	11	oui

Assemblée Générale – CHORGES – 18 au 20 Juin 2015

Composition du Conseil d'Administration

La 94^{ème} Assemblée générale, qui s'est tenu les 18, 19 et 20 juin 2015, a renouvelé le conseil d'administration. La nouvelle composition est la suivante :

1. AIMARD Simone (PEP 19)
2. CEZAR Albert (PEP 973)
3. CLERC Jean Claude (PEP 31)
4. COLOMER Alain (PEP 66)
5. COMTE Jean Paul (PEP 91)
6. COQUARD Daniel (PEP 69)
7. DELFAU Gérard
8. DERRIEN Joël (PEP 28)
9. DUFRENOY Nicole (PEP 75)
10. GUYARD Jacques
11. GOLA Michel (GPA 79)
12. GRIMAL Elvire (UR Languedoc)
13. JABOUIN Alain (CESDA 34)
14. LAFFARGUE André
15. LEBOITEUX Dominique (UR Picardie)
16. LECHEVALLIER Gilles (PEP 14)
17. NEGUI Maité (PEP 40)
18. PHILBERT Marie-Christine
19. POIREY Colette (PEP 70)
20. PRITRSKY Hervé (PEP 57)
21. QUINCHON Dominique (PEP 83)
22. REMBERT André (UR Centre)
23. SALOME Martine
24. SANDON Jean-Michel (UR Bourgogne)
25. SOLA Isabelle (UR Bretagne)
26. VANOBBERGHEN Fernand (Alsace)
27. VIALA Pierre (UR Midi Pyrénées)
28. VILLAIN Jean-Pierre
29. VIVARELLI Pascal (PEP 2B)

Composition du Bureau

Avec l'approbation unanime des administrateurs réunis le 20 juin 2015, le Bureau est constitué comme suit :

Président :	Jean-Pierre Villain	Président
• Vice-président :	Jacques Guyard,	Relations extérieures et partenariats
• Vice-président :	Gilles Lechevallier	Domaine éducatif et loisirs
• Vice-président :	Fernand Vanobberghen	Petite Enfance
• Vice-président :	Martine Salomé	Domaine social et médico-social

Secrétaire générale : Jean-Paul Comte

Secrétaire générale adjointe : Simone Aimard

Secrétaire générale adjointe: Colette Poirey

Trésorier général : André Laffargue

Trésorier adjoint : Dominique Quinchon

Membres associés :

- Mission suivi du secteur Formation, audit, conseil, études : Jean-Michel Sandon
- Mission Solidarité et International : Alain Jabouin

Délégations de signature

Le président propose d'accorder :

- une délégation générale de signature et de représentation de la Fédération à la directrice générale, Agnès Bathiany
- une délégation de sa signature pour les opérations bancaires et postales au trésorier général, André Laffargue et au trésorier adjoint Dominique Quinchon
- Le président propose également d'accorder une délégation d'administration déléguée sur :
 - ✓ les PEP 72 à André Laffargue et à Agnès Bathiany
 - ✓ les PEP 33 à Martine Salomé, André Laffargue et Agnès Bathiany

Le conseil d'administration réunit le samedi 20 juin 2015 à Chorges autorise à l'**unanimité** ces délégations.